

Office de Tourisme du Val de Drôme  
La Gare des Ramières  
Chemin des Fouilles  
26400 ALLEX

République Française  
Extrait du registre des délibérations  
93/12.03.2024

**Objet : Budget 2024 de l'Office de Tourisme du Val de Drôme**

**L'an deux mille vingt quatre, douze mars.**

Nombre de membres en exercice : 14 - Date de convocation : 14.02.2024

**Présents :** Benoit Maclin, Francine Dambrine, Jocelyne Caston, Marie Claire Bouttier, Odile Olivier, Fabien Lombard, Isabelle Gontard, Pouvoirs de Sandrine Vié à Marie Claire Bouttier, pouvoir de Anne Claire Regnier à Fabien Lombard, pouvoir de Christine Gambin à Benoit Maclin, Pouvoir de Jean Yves Morel à Isabelle Gontard, Pouvoir de Thierry Javelas à Jocelyne Caston.

Président de séance : Monsieur Benoit MACLIN

A été élu secrétaire de séance : Fabien LOMBARD

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code du Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 20 décembre 2016 portant création des statuts de l'Office de Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 23 juillet 2020 portant désignation des membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Vu l'article 12 des statuts de l'Office de Tourisme du Val de Drôme sur « le Budget »

Monsieur le Président présente le budget 2024 de l'Office de Tourisme du Val de Drôme :

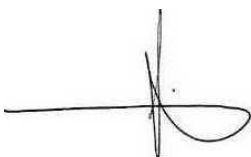
	Fonctionnement
Dépenses	407 500 €
Recettes	407 500 €

Le budget détaillé est présenté en séance et joint à cette délibération.

**Après en avoir délibéré, le comité de Direction : DECIDE De voter le budget présenté.**

Avec 12 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstention.

**Le secrétaire de séance**  
**Fabien LOMBARD**



**Le Président,**  
**Benoit MACLIN**



Fait et délibéré à Allex les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme. Certifié exécutoire le 12 mars 2024.